



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2023009
Subvention de fonctionnement CAF**

Séance du 27 Janvier 2023

Le 27 Janvier 2023, dix-neuf quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, Mme LEBRE Amélie, M. MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence, Mme PELLETIER Emeline, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Absents : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : M. CHASSAGNE Jean-François, M. MAIRE Pierre.

Pouvoirs : M. CHASSAGNE Jean-François donne pouvoir à M. MONNET Jérôme, M. MAIRE Pierre donne pouvoir à M. BONIN Gérard.

Secrétaire de séance : M. GILLES Xavier

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 13

Date de la convocation : 20 Janvier 2023.

Date d'affichage de la convocation : 20 Janvier 2023.

Madame CHAPPAZ a chiffré avec Madame VIGNE les besoins en équipement pour l'accueil périscolaire. Nous avons reçu quatre devis :

893.89 euros HT et 1 072.66 euros TTC.

899.28 euros HT et 1 096.72 euros TTC.

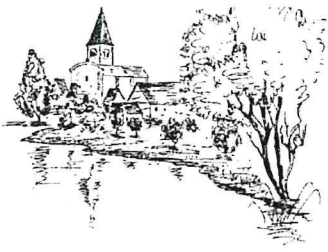
905.98 euros HT et 1 1883.18 euros TTC.

910.77 euros HT et 1092.92 euros TTC.

Le montant maximum de la subvention potentiellement éligible auprès de la CAF s'élève à 30% du total HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de choisir le devis de MANUTAN pour 893.89 euros HT et 1 072.66 euros TTC et autorise le Maire à signer tout document afférent à ce sujet et d'attendre le retour de l'accord CAF pour signer le devis définitif.

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 2



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20230127-2023009-DE
En date du 31/01/2023
Publication réglementaire effectuée le 31/01/2023